

Opération de rénovation thermique de 6 Lycées

Dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020, la Région Réunion a fait réaliser en 2014, un audit thermique portant sur la qualité, l'état et le nombre des équipements par salle et par nature d'activité sur l'ensemble des bâtiments du lycée.

Suite aux études, la collectivité a décidé d'engager des travaux de rénovation thermique sur six lycées de l'île:

- Le lycée Roches Maigres
- Le lycée Evariste de Parny
- Le lycée Roland Garros
- Le lycée François de Mahy
- Le lycée Ambroise Vollard
- Le lycée Amiral Lacaze

L'objectif de cette action était de favoriser la conception bioclimatique des bâtiments, et de limiter les besoins électriques nécessaires pour assurer un confort thermique satisfaisant.

L'opération a fait l'objet d'une délégation de mandat à la SPL MARAINA.

Le coût de l'opération d'un montant de **14 353 577,22 € TTC**, comprenait des travaux pour un montant de **11 595 983,82 € TTC**.

Ce programme a bénéficié d'un financement du FEDER au titre du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020 pour un montant de 7 937 151,29 €.

Les travaux éligibles au FEDER ont été réceptionnés en décembre 2023.

Le lycée Roches Maigres

Le lycée Roches-Maigres de St-Louis, dispense un enseignement technologique avec des formations en Bâtiment (Géomètre, Menuisier, Maçon, Électricien...) et Arts Associés (Ébénisterie, Carreleur...). Il a été construit en 1966 dans le cadre du PPI avant décentralisation, sur un terrain de 34 228 m², et avec une

surface bâtie brute de 15 013 m².

Le programme de rénovation thermique basé sur une conception bioclimatique des bâtiments, a permis d'améliorer le confort thermique avec la mise en œuvre des travaux suivants :

- Reprise de l'étanchéité et isolation de la toiture terrasse
- Protection solaire de la façade EST et ouvertures des sheds
- Installation de brasseurs d'air
- Création d'ouverture et pose de jalousies en façade nord
- Remplacement des baies coulissantes par des jalousies en façade sud
- Installation de brasseurs d'air (RDC / R+1 / R+2)

Le lycée Evariste de Parny

Objet OLE

Le lycée Évariste de Parny, situé à Plateau Caillou sur la commune de Saint Paul, est un établissement d'Enseignement Général et Technologique (Sciences et Technologie de l'Industrie et du Développement Durable), proposant également des formations en BTS Tourisme et BTS Management Unité Commerciales. Il a été construit en 1985, il est constitué d'un groupe de 34 bâtiments qui sont principalement de plain-pied ou en R+1 sur une surface cadastrale de 47 748 m², le lycée développe 9 387 m² de surfaces de plancher.

Le programme de rénovation thermique basé sur une conception bioclimatique des bâtiments, a permis d'améliorer le confort thermique avec la mise en œuvre :

- de brasseurs d'air à haut rendement énergétique pour optimiser le confort thermique tout en minimisant la consommation électrique.
- de protections solaires ventilées des façades permettant de diminuer le flux énergétique transmis par les façades à l'intérieur du bâtiment.
- De sur-toiture avec une couche d'isolant permettant de limiter la surchauffe des locaux due au

rayonnement solaire.

- D'une porosité des façades favorisant la ventilation naturelle et le rafraîchissement d'ambiance des locaux

Le lycée Roland Garros

Le lycée polyvalent Roland GARROS inauguré en 1965 représente une surface bâtie de 26 746 m², implantée sur un terrain de 90 000 m². L'établissement est composé de plusieurs bâtiments indépendants les uns des autres au sens de la réglementation dont 6 bâtiments d'enseignement.

Il accueille 2 400 élèves, et dispense un enseignement professionnel, général, technologique, et supérieure.

Le programme de rénovation thermique porte sur les points ci dessous :

- Protection solaires des baies et façades,
- Protection solaire des toitures,
- Pose de brasseurs d'air

Le lycée Ambroise Vollard

Inauguré en 1989, le lycée Ambroise Vollard a une capacité d'accueil aujourd'hui de plus de 1200 élèves. Situé sur propriété face à l'IUT de Saint-Pierre, la parcelle est desservie au Nord par l'Avenue de SOWETO.

La Région Réunion a décidé d'engager des travaux de rénovation thermique de ce lycée polyvalent d'enseignement général et technologique afin de «favoriser la conception bioclimatique des bâtiments, et limiter les besoins électriques nécessaires pour assurer un confort thermique satisfaisant».

Le programme de rénovation thermique concerne les travaux suivants:

- La réalisation de sur-toitures
- La protection des baies
- La pose de brasseurs d'air

Le lycée François de Mahy

Inauguré à la rentrée de 1972, le lycée Professionnel François de Mahy a une capacité de 1 372 élèves et la surface des bâtiments est de 13 120 m².

Le lycée professionnel François de Mahy regroupe un ensemble de 17 bâtiments isolés entre eux. La majeure partie des bâtiments existants est soit à simple RDC soit en R+1. Un seul bâtiment est en R+2. Lo

superficie du terrain est de 70 516 m². On distingue plusieurs salles d'enseignement général, scientifique (TP, labo. ...), professionnel (aire de lavage, peinture auto, carrosserie, réparation auto, cuisine pédagogique,...) et des sanitaires.

Ce programme de rénovation thermique porte sur les points ci-dessous :

- Protection solaires des baies et façades
- Protection solaire des toitures
- Pose de brasseurs d'air
- Ventilation naturelle par porosité des parois
-

6. Le lycée Amiral Lacaze

Inauguré à la rentrée de 1979, le lycée Amiral Lacaze situé sur la commune de Saint-Denis a une capacité d'environ 450 élèves. La surface brute des bâtiments est de 7 500 m². Ce lycée dispense un enseignement technique et professionnel (BAC Pro et BTS) orientés vers les métiers de l'industrie.

Ce programme de rénovation thermique porte sur les points ci-dessous :

- Protection solaire des baies et façades;
- Protection solaire des toitures ;
- Installation de brasseurs d'air ;
- Amélioration de la ventilation naturelle ;
- Amélioration de la porosité des parois;
- Amélioration du confort thermique pour les occupants
- Réduction de la consommation énergétique.

*Ce Projet est cofinancé par un Fonds Structurel
Européen*